

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe de l'UNAF

À travers ces quelques mots *La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement*, la section est parvenue à une bonne synthèse des échanges riches et enrichissants tout au long de ses travaux. L'avis aborde la question de la compétitivité sous un angle ouvert prenant en compte la globalité du sujet dans toutes ses dimensions économique, sociale et environnementale. Le groupe de l'UNAF tient donc à saluer l'avancée ainsi réalisée car, dorénavant, on ne pourra plus penser l'économie sans tenir compte des impacts environnementaux ; mais on ne pourra pas non plus penser l'environnement sans tenir compte de l'activité sociale ou penser le social sans tenir compte des pratiques économiques. C'est un changement culturel en profondeur de la manière d'entreprendre qui est amorcé et pour lequel une prise de conscience collective s'opère.

Le groupe de l'UNAF partage dans leur ensemble les recommandations faites et souhaite mettre l'accent sur deux d'entre elles.

Le groupe souligne l'intérêt du développement consacré à l'économie sociale et solidaire. En effet, il est essentiel de rappeler l'exemplarité du modèle de l'économie sociale et solidaire. Cette exemplarité se mesure à l'aune de sa gouvernance originale associant étroitement les salariés avec un impact positif sur la croissance économique et sociale de l'entreprise. L'économie sociale et solidaire garantit une continuité des services d'intérêt général utiles au développement et à la cohésion sociale dans tous les territoires, même ceux dans lesquels la rentabilité n'est pas assurée.

Second point d'attention du groupe de l'UNAF, la question de l'évolution de l'environnement social ou plus directement la nécessaire évolution du financement de la protection sociale. Là aussi, des avancées positives sont à noter au cours des travaux en section. Au début des travaux, le financement de notre politique familiale était sacrifié sur l'autel de la compétitivité en transférant sans condition la cotisation patronale « famille » sur de la TVA dite sociale. L'avis avance avec mesure vers une nécessaire réforme du financement de la protection sociale tout en prenant le temps de préciser, en préalable, que les choix d'une protection sociale élevée en France, issue d'une longue histoire, ont montré encore récemment leur pertinence, notamment en période de crise. Enfin sur les voies de réforme à explorer, l'avis respecte l'équilibre entre les différentes solutions en présence : CSG, TVA, cotisation sur la valeur ajoutée mais encore consommation des ressources naturelles ou taxe sur les échanges financiers. Le groupe de l'UNAF partage l'équilibre ainsi trouvé et note sa préférence pour la CSG, à condition qu'elle soit « familialisée ». Une telle réforme du financement de la protection sociale ne

peut se faire que de façon globale et non à coup d'expérimentation. Notre système ne peut être détricoté par petit pan au risque de perdre sa cohérence d'ensemble et au final de rogner sur l'universalité de notre protection sociale.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.